

Objet : Subvention conseil citoyen – Fête du vélo

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE

Séance du 15 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six et le quinze juillet à 18h30,

Le conseil d'Administration de la Communauté de communes, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement à NANCES, sous la présidence de M. Pascal ZUCCHERO.

Présents : MMES MM. AUBERT. BAVUZ. CHARPINE. CORMIER. DUPRAZ. FAUGE. BAUDRY. GIRERD. GRIMONET. GROLLIER. ILBERT. JALLAMION. LAURENT. MALLEIN. MARCHAIS. ZUCCHERO.

Absents excusés : MME MM. BALZER (Pouvoir A. FAUGE). FRANCONY (Remplacée par son suppléant JL. BAUDRY). PECH (Pouvoir O. CORMIER). TAVEL (Pouvoir C. AUBERT). VEUILLET (Pouvoir P. ZUCCHERO). WADOWIAK (Pouvoir F. DUPRAZ). WROBEL (Pouvoir F. CHARPINE).

Date d'envoi de la convocation : 09/07/2026

Secrétaire de séance : Alexandre FAUGE

Le Président :

Propose, afin de permettre au Conseil Citoyen de réaliser quelques dépenses mineures pour l'organisation de la fête du vélo, d'attribuer une subvention de 500 € à l'association ;

Invite le Conseil Communautaire à délibérer pour approuver l'attribution d'une première subvention de 500 € au conseil citoyen.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire :

DECIDE d'accorder une subvention de 500 € à l'association du Conseil Citoyen pour la mise en œuvre de la Fête du vélo,

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice 2026,

CHARGE le Président d'entreprendre toutes démarches relatives à ce sujet,

AUTORISE le Président à signer toutes les pièces s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Pascal ZUCCHERO

Secrétaire de séance,
Alexandre FAUGE

